

The French Square

Mais qu'est-ce que le « French Square »?



Votre enfant de 5e année vous a sûrement parlé du “French square” de Miss Marie-Andrée ! Et bien voici de quoi il s’agit :

Dans ma classe, le français est interdit !

Ce qui est tout à fait normal étant donné qu’il s’agit d’ une classe d’anglais !

Lorsque les enfants ont une question à poser et qu’ils ne sont VRAIMENT pas capables de la demander en anglais, ils demandent la permission d’aller sur le « French square » et ont le droit d’utiliser le français.

Par contre, je leur réponds en anglais puisque je ne suis pas dans le French square moi-même.

Ainsi, j’adhère moi aussi à la règle que j’ai établie pour mes élèves.

Les enfants ne sont pas privés de poser des questions et, croyez-moi, ils font de gros efforts pour parler en anglais!

Plus l’année avancera, moins ils pourront utiliser « the French square ».

Pour l’instant, il n’y a pas encore de limite quant au nombre de fois où ils peuvent l’utiliser, en autant qu’ils en demandent la permission :

« Can I go on the French square please? ».